

A propos...

Depuis 2013, VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) distribue des produits bio et locaux dans les cités, selon un modèle d'économie solidaire.

L'association se lance aussi dans l'édition d'un livre de recettes avec 15 habitantes qui cuisinent et se racontent. Le « bel objet » est aussi porté par un cuisinier, un photographe, un illustrateur, un graphiste et un écrivain.

N'hésitez pas à faire un tour sur la page Facebook dédiée à ce projet et à partager : Femmes d'ici, Cuisines d'ailleurs !



QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS ET RENCONTRES

• Les « 17-19h » de la MRIE, ça continue !

Les « 17-19 », c'est un espace ouvert à tous pour prendre connaissance d'une étude menée par la MRIE et échanger ensemble. Pour cette année, la MRIE ferme son calepin en août et revient pour l'été indien :

Mardi 12 septembre 2017 : L'utilité sociale de l'insertion : Réflexion menée avec trois groupes de personnes en recherche d'emploi, formation, ou salariées en insertion

Mardi 10 octobre 2017 : Présentation de l'enquête de conjoncture sur la pauvreté : que disent 400 acteurs de terrain sur l'évolution de la pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes ?

Mardi 7 novembre 2017 : Présentation de l'étude sur les emplois d'avenir à Villeurbanne : regards de jeunes sur l'apport et les limites d'un dispositif d'emploi aidé.

→ Au 14 rue Passet - Lyon 7ème

Pour toute question : mrie@mrie.org

• Mardi 26 septembre 2017 à Grenoble

Journée d'étude consacrée à la recherche sur le travail pair à la Maison des associations de Grenoble (6 rue Berthe de Boissieux). Cette journée permettra de faire un retour d'évaluation sur les 18 mois d'expérimentation du projet "Développement et promotion du travail pair", porté par un collectif de structures rhônalpines et financé par la DIHAL.

Elle fait suite à la journée d'échange du 26 septembre 2016, qui visait à mettre en lumière différentes pratiques de travail pair, en France et à l'international.

→ **Inscriptions nécessaires**, sous réserve d'acceptation (places limitées) : j.gervaux@relaisozanam.org.

Pour plus d'infos : www.mrie.org

DES ARTICLES, PUBLICATIONS ET SITES QUI NOUS ONT PLU

• *L'État social dans tous ses états. Rationalisation, épreuves et réactions de l'intervention sociale*, 2014, Manuel Boucher et Mohamed Belqasmi (sous la direction), l'Harmattan

• *La solidarité, ça existe... et en plus, ça rapporte*, 2013, Serge Guérin, Michelin

Pour plus d'infos : www.mrie.org

L'actu de la MRIE

N°45
JUILLET
2017

Travaux en cours

Expérimentation sur l'emploi des jeunes

Accompagnement d'un territoire sur une expérimentation. Destinée à trouver de nouvelles manières d'accompagner les jeunes vers l'emploi, elle vise ceux pour qui les dispositifs n'ont pour l'instant pas fonctionné. La particularité de l'accompagnement de la MRIE est d'animer une réflexion avec les jeunes eux-mêmes, les professionnels de l'accompagnement des jeunes et les entreprises volontaires. Le but est de travailler tous ensemble des propositions qui seront ensuite expérimentées localement au deuxième semestre 2017.

Référent : laurence.potie@mrie.org

Une enquête de conjoncture sur la pauvreté

Avec d'autres partenaires (Secours Catholique, DRDJSCS, Sos Emmaüs, des CCAS, des Départements, le RAHL42, etc.) la MRIE met en place une enquête dite de « conjoncture » sur la pauvreté, c'est-à-dire une enquête réalisée à intervalles réguliers portant sur l'évolution de la pauvreté-précarité. L'objectif est de proposer d'autres indicateurs plus réactifs et plus qualitatifs parce que basés sur l'expertise de ceux qui la côtoient régulièrement. Pour cela, nous constituons un panel d'acteurs de territoires de la région différents qui s'engagent avec nous pour répondre tous les 6 mois, à 10 questions. La première enquête aura lieu en septembre prochain, si vous souhaitez participer, c'est encore possible :

<https://goo.gl/forms/nOpyicwK5eWrGYvq2>

Référent : flora.perrier@mrie.org

Une typologie pour les personnes accueillies par la Maison de la Veille Sociale du Rhône

Dans le cadre du bulletin annuel de la Maison de la Veille Sociale du Rhône (MVS) et sur sa demande, la MRIE a travaillé à une autre lecture de la demande d'hébergement. À travers les données recueillies sur le logiciel de saisie des demandes, la MRIE a travaillé à différents profils de ménages accompagnés. Ce travail statistique a été présenté lors du séminaire annuel de la MVS organisé le 21 juin 2017

Référent : flora.perrier@mrie.org

Infos MRIE

Du renfort pour cet été sur la comm' ! Depuis mai dernier, la MRIE accueille Zoé Boisson actuellement étudiante à l'École Supérieure de Commerce et Développement de 3A. Zoé nous met au travail et planche sur le facebook, le site, nos liens avec les médias, etc. bref un bon coup de fraîcheur et de dynamisme pour l'équipe !

la lettre de la

mrie

Mission Régionale Rhône-Alpes
d'Information sur l'Exclusion

Des mots pour...

... lutter contre les inégalités

L'observatoire des inégalités vient de publier son rapport 2017. La tendance déjà soulignée en 2015 se confirme : depuis 10 ans les pauvres s'appauvrissent. Les inégalités s'accroissent certes par le haut (les niveaux de vie des plus riches s'envolent) mais, fait nouveau, elles s'accroissent aussi par le bas (les niveaux de vie des plus pauvres diminuent). En onze ans, le niveau de vie mensuel moyen des plus riches a progressé de près de 272 euros quand celui des plus pauvres a diminué de 31 euros (après inflation).

« Nous soulignons de longue date cette inversion de tendance : amorcée dès le milieu des années 1990, elle constitue un changement structurel majeur. Ce qui peut générer de fortes tensions. La lente diminution des niveaux de vie des 10% les moins favorisés constitue un retournement historique, un marqueur de notre histoire sociale. Que les riches s'enrichissent cela est monnaie courante. Que les pauvres s'appauvrissent, cela change la donne. Ce choc nourrit une haine envers ceux qui continuent à profiter. »¹

La MRIE n'étudie pas l'évolution des inégalités, mais alerte, avec d'autres, depuis plusieurs années, sur les précarisations croissantes vécues par les personnes en situation de pauvreté : précarisation économique, l'étude sur le reste-pour-vivre présentée dans cette Lettre le confirme s'il en était besoin, précarisation sociale, précarisation culturelle, précarisation familiale. Quelques expériences rencontrées ces dernières semaines nous donnent à réfléchir et à apprendre :

- Ces jeunes engagés dans la garantie jeune et qui demandent à ne pas être « payés à ne rien faire », qui veulent « être utiles » : « On a l'impression d'être inutile. Quand on travaille on aide la ville à tourner, on aide le système, on sert à quelque chose ».
- Cette maman qui grâce à un emploi retrouvé après 8 ans de chômage peut accéder à des soins de meilleure qualité pour son fils : « Grâce à mon salaire j'ai pu consulter un dermato libéral, et acheter les médicaments pas remboursés. J'ai la mutuelle, je me suis libérée, je tente des choses pour le soigner. »
- Cette jeune fille qui aimerait fonder une famille et qui se l'interdit tant que sa situation n'est pas stabilisée « Moi en contrat d'avenir je voulais pas (avoir un enfant), je voulais finir mon contrat. Je ne sais pas combien j'aurais été payée, ça, ça m'a fait peur. Puis déjà que mon contrat est ambigu, je ne vais pas prendre le risque. [...] C'est surtout les conditions de travail qui ont fait que je n'ai pas voulu pendant mon contrat. Donc j'ai dit à mon copain plutôt après, et je repousse encore parce que maintenant je pense à ma formation. »

Malgré cet ensemble de précarisations, ces personnes ont l'envie et l'espoir de construire une vie digne. C'est sans doute aussi sur ces énergies que peut se construire la lutte contre les inégalités sociales.

Annaïg ABJEAN, Directrice de la MRIE

¹ Rapport sur les inégalités en France, édition 2017, p.10 - <http://www.inegalites.fr>

Sommaire

L'ARTICLE du MOIS

RESTE POUR VIVRE, RESTE POUR SURVIVRE : QUEL(S) BUDGET(S) POUR LES MÉNAGES EN SITUATION DE PAUVRETÉ ?

p.2

L'ACTU de la MRIE

Travaux en cours ...

- Expérimentation sur l'emploi des jeunes
- Une enquête de conjoncture sur la pauvreté
- Une typologie pour les personnes accueillies par la Maison de la Veille Sociale du Rhône

A propos de...

... VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun)

Infos MRIE

p.4



RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

Association MRIE

Retrouvez nos actualités en avant-première

Découvrez des articles en lien avec nos sujets

RESTE POUR VIVRE, RESTE POUR SURVIVRE: Quel(s) budget(s) pour les ménages en situation de pauvreté ?

C'est ce que cherche à étudier une enquête conduite en 2016 auprès de 900 ménages ayant sollicité le soutien d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au titre d'une « aide facultative »¹. Cette enquête a été réalisée sur les huit départements de l'ex région Rhône-Alpes, avec la participation de 111 CCAS aux contextes territoriaux très divers.

DES BUDGETS EXTRÊMEMENT SERRÉS

Cette enquête met en lumière l'intensité de la pauvreté des habitants qui ont recours aux aides facultatives des CCAS. En moyenne, les ressources des ménages enquêtés sont évaluées à 598 € par mois et par unité de consommation, soit 400 € de moins que le seuil de pauvreté. Par ailleurs, 11 % des ménages sont sans ressources, en écho généralement à des attentes de versements de droits.

Les unités de consommation (UC) permettent de rendre compte des économies réalisées quand on vit à plusieurs. L'échelle est la suivante : 1 UC est attribuée au premier adulte, 0,5 aux autres personnes de 14 ans et plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Les ménages qui ont recours aux aides des mairies via les CCAS ont rarement la charge d'enfants, les familles étant plus souvent prises en charge par le Département. Il s'agit essentiellement de personnes d'âge actif, dont peu travaillent (moins d'un quart). Plus d'un tiers des ménages disposent de minima sociaux.

Côté charges contraintes, évaluées à 483 €, force est de constater qu'elles absorbent une grande partie des ressources. Parmi celles-ci, retenons que les dépenses liées au logement représentent 70 % de l'ensemble des dépenses contraintes. Les dettes pèsent également fortement sur les budgets. Elles concernent les deux tiers des ménages et représentent 43 € toutes situations confondues, sachant que 7 ménages endettés sur 10 ont (aussi) des dettes en cours de remboursement.

Le calcul est simple, il ne reste plus que 114 € par mois et par unité de consommation aux ménages pour se nourrir, se vêtir, se meubler, se distraire, etc. Si l'on applique ce montant à une famille composée d'un couple avec un jeune enfant, cela signifie qu'ils disposent de 205 € par mois pour ces dépenses.

DES BESOINS CROISSANTS, DES SITUATIONS CHRONIQUES

L'enquête révèle également l'importance du volume des demandes formulées. Selon une estimation calée sur l'enquête, entre 4000 et 5000 ménages différents viennent frapper aux portes des CCAS rhônalpins chaque mois. Les CCAS mobilisés précisent que le profil des requérants a tendance à « s'élargir », les besoins s'intensifient, et la nature des demandes se concentre sur des besoins de première nécessité. Ils s'inquiètent de la chronicité des demandes et font part de leurs difficultés face à ces situations. En outre, les CCAS rappellent que beaucoup de ménages en difficultés ne viennent pas jusqu'à eux, en particulier les jeunes et seniors ; également que d'autres publics pourtant en intense précarité ne peuvent pas toujours prétendre à leurs aides.

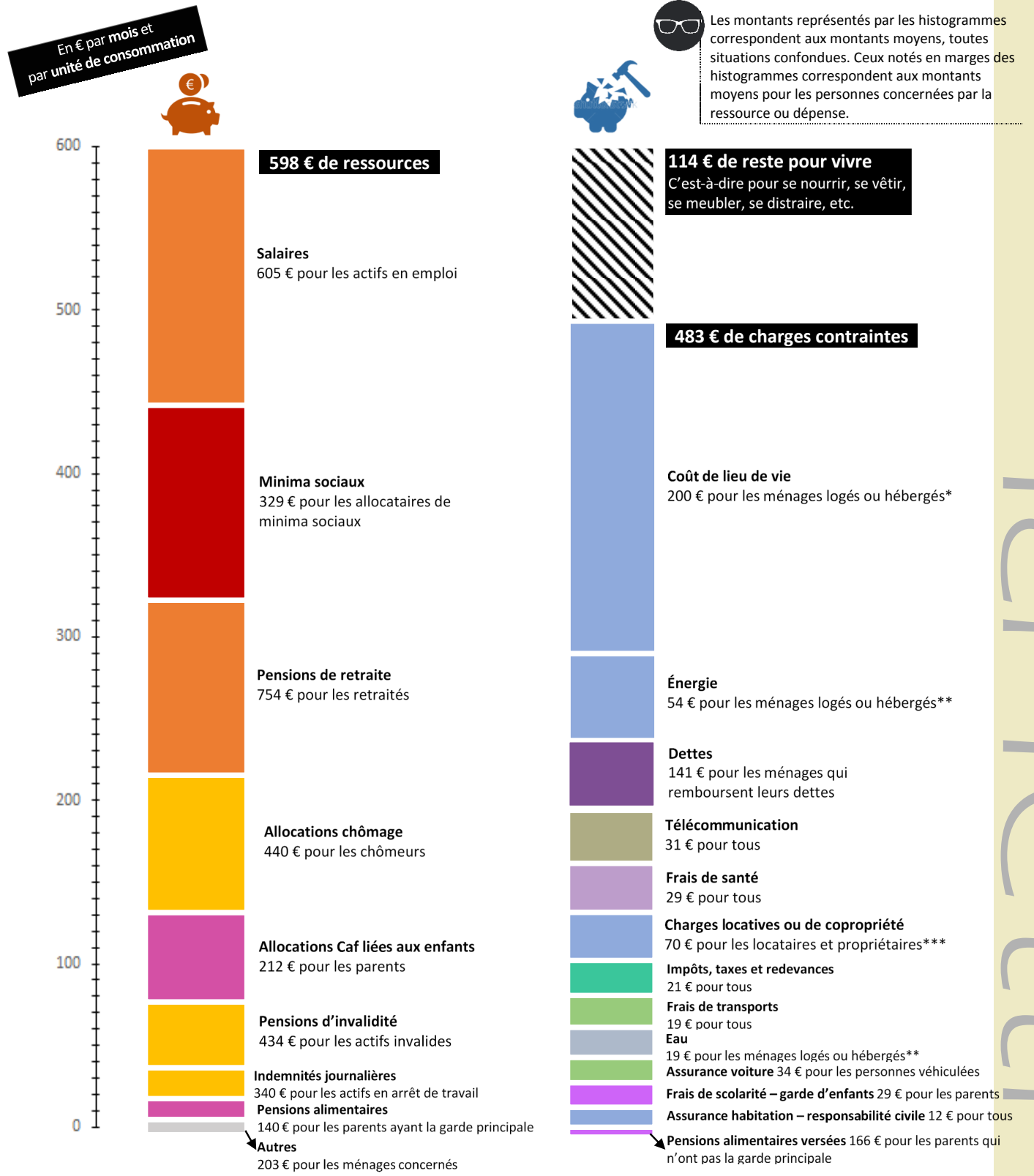


Pour aller plus loin :
www.mrie.org
 Etudes thématiques « Quel(s) budget(s) pour les ménages en situation de pauvreté ? »

¹ Les aides facultatives viennent en supplément des initiatives publiques ou privées et s'adressent aux habitants du territoire communal. Elles peuvent prendre diverses formes : prise en charge totale ou partielle d'une facture (loyer, fluide, cantine, essence, frais d'obsèques, frais de santé, assurance, etc.), bon dans un supermarché, appui au financement des vacances, aide financière non ciblée, colis alimentaire, accès à une douche, etc.

LE BUDGET DES HABITANTS QUI SOLLICITENT UNE AIDE FACULTATIVE AUPRES D'UN CCAS

Montants moyens enregistrés auprès de 863 ménages rhônalpins



* Hors ménages sans toit
 ** Hors ménages sans toit et hébergés chez des tiers
 *** Hors ménages qui paient leurs charges locatives dans le loyer

Lettre

Lettre